

Congrès AFSP Strasbourg 2011

ST32

Dontenville-Gerbaud Aude

Maître de conférences en Histoire. Céditec (E.A. 3031)

Université Paris Est Créteil

gerbaud.aude@orange.fr

La réception du « programme de Belleville »

Le fameux « programme de Belleville » accepté dans le principe par Léon Gambetta le 28 mars 1869, présenté publiquement le 8 mai avec en réponse la profession de foi du candidat en vue des élections législatives des 23 et 24 mai, est souvent décrit comme acte fondateur, quasi mythique chez les républicains. Le « programme » est cité de façon récurrente. Le lien de Léon Gambetta et de ses électeurs du XX^e arrondissement de Paris est toujours décrit comme exceptionnel, intime. Léon Gambetta proclame partout qu'il parle depuis Belleville, le « mont Aventin de la démocratie française » et ce, en dépit de la fracture constituée par la Commune de Paris. Belleville, laboratoire exceptionnel d'apprentissage conjoint de la démocratie, est présenté en exemple dans toute la France.

Ce programme porté par Léon Gambetta, ainsi que sa réponse en forme de profession de foi sont largement analysés par les historiens¹, que ce soit pour démontrer l'esprit manipulateur du tribun, la naissance d'une ligne politique, la stratégie d'indépendance de Gambetta à l'égard des caciques républicains ou encore la volonté de faire naître un groupe politique dans un souci constant de travail avec la presse.

Toutefois, il n'est pas toujours aisé de dégager la réception de ce programme, que ce soit à la fin du Second Empire ou durant les années de fondation de la Troisième République. Dans le cadre méthodologique de l'Analyse de Discours, il est possible de cerner un des modes de réception de ce programme, constitutif de ces textes seconds qui vont se multiplier durant les dix premières années de la Troisième République.

Nous choisirons d'évoquer ici la rencontre entre un orateur et ses publics populaires : 164 discours (Gambetta, 1881) largement retranscrits et commentés dans la presse. La presse écrite s'articule avec cette oralité, non pas en simple écho, mais dans une dynamique qu'il convient de problématiser comme l'entrée dans l'ère moderne des médias². Les sténographes présents rendent compte des réactions des publics et peu importe ici que ces transcriptions ne soient pas une réalité totalement avérée. Ces réactions des publics n'en restent pas moins *discours*, relayé comme tel dans la presse. Dans cet univers de réflexivité du discours, les publics populaires font partie des sujets d'énonciation. Pour celui qui, par la presse, prend connaissance de ces rassemblements, ces réactions sont révélatrices des capacités interprétatives propres aux publics populaires. Nous nous inscrivons dans la démarche épistémologique de Jacques Guilhaumou (2006), d'analyse de *l'événement discursif*. La diversité des actes langagiers (retranscriptions de discours, correspondances privées, compte

¹, Daniel Amson (1994), Pierre Antonmattei (1999), Pierre Barral (2008), Nathalie Bayon (2002), Jeanne Gaillard (1976), JM Mayeur (2008), entre autre.

² Au sens où peuvent l'analyser Gilles Feyel (2007) ou encore Dominique Kalifa (2001).

rendus de presse, tracts militants etc ...) s'inscrivent dans un *horizon d'attente* (Koselleck, 1990), celui d'une République sociale Une et Indivise pour un peuple de citoyens libres. La rencontre entre un orateur et ses publics réalise un possible de cet *horizon d'attente* : se montrer sage, homme régénéré donc libre, digne du suffrage universel, tout en héritant du bouillonnement des actes fondateurs de la Révolution. Se montrer Un, quelles que soient par ailleurs, les tendances et nuances sur l'échiquier politique qui se met en place.

Nous analyserons tout d'abord l'événement discursif fondateur de 1869, le mythe du « programme de Belleville » et la tension paradoxale qui se joue dans la question du mandat. Porteur d'un double horizon d'attente, programme relu, retravaillé au fil des réalités, nous chercherons en quoi ce programme peut s'analyser aussi comme porteur des divisions. Une fois la République « installée », une forme d'autocensure où l'amnésie l'emporte peu à peu à l'égard d'un passé révolutionnaire, s'opposera aux relectures critique des républicains socialistes.

1. L'événement discursif fondateur

Aux élections législatives de 1869, l'Union Libérale des opposants à l'Empire vole en éclat. Les Irréconciliables revendiquent dès lors la forme républicaine comme incontournable. Léon Gambetta se présente comme candidat républicain à Paris et à Marseille. A Paris, il propose sa candidature aux plus engagés, aux prolétaires d'un quartier périphérique où le monde ouvrier se loge depuis les grands travaux d'Hausmann. Le « programme » proprement dit se veut une initiative d'un comité électoral formé en décembre 1868. Le président (Cartigny, ouvrier tisseur) et le secrétaire (Tourneur, facteur de piano) sont chargés de le rédiger, puis de le proposer à Léon Gambetta en avril 1869 pour porter un « programme démocratique-radical ». Le 8 mai 1869, le tribun accepte publiquement ce « programme » et y répond par une profession de foi. Le « programme de Belleville » est donc en réalité un ensemble de deux textes : une liste de revendications suivie d'une profession de foi.

A. Tension paradoxale du mandat

Cette liste rédigée par le comité électoral est qualifiée également de « cahier des électeurs », de « cahier de doléances », de « liste de revendications » ... Cette liste constitue une énumération, très précise, caractéristique des revendications de tout groupe ouvrier de l'époque : l'application radicale du suffrage universel, l'abrogation de la loi de sûreté générale, la responsabilité des fonctionnaires et leur nomination par élection, un jury populaire pour délits politiques, la liberté de la presse, de réunion, d'association, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire, la suppression des octrois, la suppression des gros salaires, la modification du système d'impôts, la suppression des armées permanentes, l'abolition des privilèges et des monopoles, les réformes économiques au nom du principe de justice et d'égalité sociale.

Il n'y aurait pas là de quoi faire de ce « programme » un mythe sans sa forme de « cahiers de doléances » s'inscrivant délibérément dans l'héritage révolutionnaire et surtout sans son acceptation par le candidat Gambetta. Ainsi en témoigne A. Tourneur, le secrétaire du comité électoral :

« Cette élection, du reste, avait un caractère tout à fait particulier ; elle était avant tout une élection de principe ... les initiateurs de la candidature irréconciliable, voulaient un candidat sans passé politique, pour qu'il eut toute sa liberté d'action ; ils voulaient ensuite, et c'est surtout en cela qu'ils inauguraient une nouvelle méthode, non pas lui imposer un mandat impératif, ce qui leur paraissait être une mesure incompatible avec la dignité du mandataire, mais établir avec lui, d'un

commun accord, une liste de revendications qu'après avoir discutées ensemble, il s'engagerait à soutenir, à la tribune et par ses actes » (Tourneur, 1904, 24)

Le « programme de Belleville » n'existe donc que par la réponse de Léon Gambetta qui accepte ce « mandat ». Le terme, toutefois, reste ambigu.

« Nous voilà donc réciproquement d'accord. Notre contrat est complet. Je suis à la fois votre mandataire et votre dépositaire. Je fais plus que consentir. Voici mon serment : Je jure obéissance au présent contrat et fidélité au peuple souverain ». (Gambetta, 1881 : I, 423 ³)

Ce flottement dans la terminologie employée durera après la proclamation de la République. On le retrouve en février 1876, où il est question de « manifeste du XXe » auquel répond un long discours de Gambetta, l'un ne pouvant se concevoir sans l'autre. Derrière les questions de terminologie, c'est tout le sens de l'acte politique engagé qui est en jeu, sens régulièrement reprecisé, travaillé, tout au long des discours de Gambetta entre 1871 et 1882. Toute réflexion sur le *contrat* suscite toujours de vives réactions dans le public. Léon Gambetta déroule cette idée sur tous les modes. Ainsi le « programme de Belleville » ne fait qu'annoncer l'acte fondateur de la République elle-même, née des idéaux de la Grande Révolution.

Léon Gambetta y insiste au banquet d'Annecy, le 1^{er} octobre 1872 :

« On a le devoir de rappeler qu'elle ne faisait pas de conquêtes, qu'elle ne prenait pas de territoires, comme on le fait quand les populations sont considérées comme un bétail ; qu'elle s'arrêtait devant les mœurs, les tendances, les aspirations des peuples pour les respecter dans leur ensemble ; qu'elle savait et qu'elle disait que la force ne fonde rien et qu'un contrat devait toujours être à la base de tout changement, de toute modification, - car la Révolution française aura surtout cette gloire et cet honneur d'avoir substitué, dans les affaires humaines, l'idée de contrat à l'idée d'exploitation et d'arbitraire. (Bravos ! bravos ! – Applaudissements répétés.) » (Gambetta, 1881 : III, 185 ⁴)

Le 3 octobre 1873, à La Borde, il explique que la bourgeoisie a le devoir de sauver la République en cimentant l'union des catégories sociales par un pacte d'indissoluble alliance ou contrat entre prolétaires et bourgeois. Le 24 juin 1875 à Versailles, il présente le contrat signé entre les anciens et les nouveaux serviteurs de la République comme celui d'une reconnaissance mutuelle. A Château-Chinon, le 27 octobre 1877, il définit le suffrage universel comme un immense contrat solennel. A chaque fois, le public applaudit. La République de Léon Gambetta peut donc se définir comme une société d'hommes libres ayant passé contrat.

Néanmoins quel sens donner à la notion de contrat ? Quel lien entre ce contrat et le mandat du « programme de Belleville » ? Le mandat impératif, revendiqué au nom d'une lecture de Rousseau, est à la mode au XIXe siècle. Pour autant, Léon Gambetta, refuse catégoriquement ce type de mandat et le répètera inlassablement, façon de repreciser durant plus de 10 ans le sens du célèbre « programme de Belleville ». Dès 1869, Léon Gambetta précise ce qu'il entend par « mandat » : un contrat qui suppose la confiance réciproque, mais n'entrave en rien l'autonomie du député. La représentativité n'est pas seulement une nécessité pratique, elle est une mesure de sauvegarde contre les dangers de la démocratie directe. Et si l'association est la base de toute société républicaine, si le contrat civil constitue la nature même de toute

³ Profession de foi adressée aux électeurs de la première circonscription du département de la Seine, 8 mai 1869

⁴ Discours d'Annecy, 1^{er} octobre 1872

démocratie, c'est parce que l'agrégat d'individus formant le peuple est devenu Nation, a passé contrat politique. Le contrat politique, la forme qu'est la République, emportera et résoudra le fond ou contrat civil. Pour Léon Gambetta, le contrat politique entraîne le progrès individuel de chaque contractant. Comme le montre longuement Claude Nicolet (1982, 339-340) Léon Gambetta fait partie de ces républicains largement influencés par l'interprétation de la Loi Naturelle donnée par les Idéologues. Partant d'une recherche du champ possible des connaissances, la société politique est alors définie comme l'aboutissement d'un procédé de la connaissance. Le contrat politique devient convention raisonnée, entre des êtres pensants et voulants. Cette théorie laïque et individualiste des droits de l'Homme fait dépendre la société du progrès de l'esprit, par la science et l'éducation. Il est donc impossible de parler d'un *topos* rousseauiste à propos de la notion de contrat, si souvent évoquée lors de l'interaction entre Léon Gambetta et ses publics. La méthode de discussion, l'argumentation en public, les rencontres, les réformes raisonnées et progressives, l'école, ont pour but de fortifier le contrat. Et c'est précisément pourquoi le « programme de Belleville » ne peut être un mandat impératif.

Si pour Gambetta il ne peut donc être question de mandat impératif, cette notion de mandat - qui seule fait exister le « programme de Belleville » et reste floue -, n'en est pas moins soulignée par une mise en scène de soi de l'ordre incantatoire. Le pathos n'est jamais loin, pathos largement répondu à l'époque tel que le souligne Paula Cossart (2010) dans son dernier ouvrage sur le meeting politique entre 1868 et 1939. Dès 1869, une lettre de Gambetta adressée au comité électoral quelques jours avant la publication du « programme de Belleville » en témoigne :

« Je me prononce pour la cause la plus juste, la vôtre, et je me considère comme votre homme à la vie et à la mort. Nous vaincrons ou nous succomberons ensemble, c'est le serment qui doit nous lier les uns aux autres et pour toujours » (Tourneur, 1904, 76⁵)

B. Un horizon d'attente porté par une « formule »

L'éthos de Gambetta pèse donc de tout son poids sur le « programme de Belleville » ce qui lui permet d'affirmer qu'il adhère librement à la déclaration de principe et à la revendication des droits. Dès 1869, sa réponse se termine par un « mais » qui est loin d'être sans conséquence :

« J'estime que la série progressive de ces réformes sociales dépend absolument du régime et de la réforme politiques et c'est pour moi un axiome en ces matières que la forme emporte et résout le fond » (Gambetta, 1881 : I, 423)

L'expression « La forme emporte et résout le fond », répétée à l'envi par les partisans de Gambetta, mais également par ses détracteurs, semblera résumer à elle seule le « programme » de Belleville fondateur. Elle peut s'analyser comme une « formule », notion développée par Alice Krieg-Planque (2009). Une expression ne devient formule qu'à la faveur d'une pratique langagière dans une situation historique bien identifiée. Or, nous avons là un inédit, véritable acte interprétatif. Elle est en elle-même un énoncé théorique, indissociable d'un « programme », s'inscrivant, dans l'interdiscours des réflexions politiques de l'époque sur le républicanisme. La « formule » cristallise des enjeux politiques et sociaux qu'elle contribue dans le même temps à construire, un événement de discours selon les catégories d'Alice Krieg-Planque. Cela suppose une stabilité du signifiant, condition matérielle de reprise et de circulation de la formule, ce qui n'empêche en rien la diversité des variantes. Elle fonctionne comme référent social, une évidence de la formule, qui a un moment donné

⁵ Lettre de Léon Gambetta au comité électoral de Belleville, Cahors, 28 mars 1869

contraint le débat public, que l'on accepte ou que l'on refuse la formule, et présente un aspect polémique.

Le 16 novembre 1871, à Saint-Quentin, Léon Gambetta emploie pour la première fois une des variantes de cette « formule » devant un public provincial, très populaire, composé d'ouvriers et de paysans :

« Mais cet avènement du monde du travail, ce triomphe de l'idée de justice dans l'accomplissement des devoirs sociaux, n'est possible, - et c'est pour cela que nous avons foi dans l'idée républicaine, - que dans la République, et c'est ainsi, Messieurs, qu'à la question du progrès des masses se rattache la grande solution des problèmes sociaux, insolubles hors cette forme par excellence, où tous les partis peuvent se mesurer et conquérir le pouvoir sans avoir recours les uns contre les autres, aux entreprises de la force. (Vifs applaudissements). » (Gambetta, 1881 : II, 181 ⁶)

La Commune n'est pas loin. Léon Gambetta, d'ailleurs, s'exprime à Saint-Quentin dans l'Aisne et se garde bien de retourner devant son public parisien. La fréquence globale de réactions est faible chez ce public provincial. Comme pour tous les publics silencieux, lorsque les réactions se manifestent, toutes les trois ou quatre minutes, elles sont alors enthousiastes et chaleureuses. C'est ainsi que Léon Gambetta est vivement applaudi lorsqu'il propose l'idée que « la Forme emporte et résout le Fond ». C'est la forme, la République, qui porter en elle-même les revendications du programme de Belleville devenu le programme du radicalisme.

2. Recompositions du « programme de Belleville » : un choix de méthode politique

La forme, celle de la République, constitue un *topos* pour les électeurs de Gambetta : une assemblée unique, qui choisit et délègue l'exécutif sur le modèle de la Convention. Les lois constitutionnelles de 1875 verront naître une République parlementaire à deux chambres.

A. Quelle forme ?

Gambetta, au nom de sa méthode de réformes progressives, choisit Belleville, le 23 avril 1875, pour argumenter en faveur de l'acceptation du Sénat. Nous avons là une scène d'énonciation (Dominique Maingueneau 1991 et 1998) très intéressante où la dramaturgie, dimension constructive du discours s'avère particulièrement efficace. Le rôle que le locuteur choisit de se donner et d'assigner à ses partenaires, permet de mettre en évidence le fonctionnement du mythe fondateur que constitue le « programme de Belleville ».

Ce discours du 23 avril 1875 à Belleville est considéré dans les ouvrages actuels comme celui du grand reniement de Léon Gambetta, et par conséquent comme celui du grand jeu rhétorique. En effet, dans un discours prononcé le 28 février 1873 devant l'Assemblée Nationale, Léon Gambetta avait condamné catégoriquement l'idée d'un Sénat dans la constitution républicaine. Or le 23 avril 1875, devant le public populaire de Belleville, il démontre le bien fondé d'une seconde Chambre. Léon Gambetta a donc évolué en fonction du contexte. Dans les derniers mois de 1874 et les premiers de 1875, le tribun prend une part très active aux tentatives de conciliation entre les diverses fractions de la gauche et du centre droit, pour amener une transaction sur l'adoption des lois constitutionnelles. Il parle peu devant des publics populaires. Il n'est donc pas anodin que Léon Gambetta choisisse précisément

⁶ Discours de Saint-Quentin, 16 novembre 1872

Belleville pour s'exprimer en cette année de creux. Léon Gambetta évoquera successivement, pour nommer son public, les expressions d'électeurs, de citoyens, de commettants, de concitoyens, puis à nouveau de commettants doublés de juges naturels. Sans le « programme de Belleville », fondateur, point de discours en 1875. En son nom, le tribun se permet d'incarner une forme d'évolution pragmatique que d'aucuns qualifieront d'opportuniste⁷. L'ethos rhétorique de l'orateur va permettre de faire accepter à son public ce revirement politique.

L'introduction de ce long discours cherche la connivence avec le public, évoquant des souvenirs communs anciens, fondateurs de leur rencontre⁸. Cette introduction emploie le passé simple et souligne l'aspect évènementiel de l'acte fondateur : il ne saurait être remis en cause. C'est un fait, un incontournable. Le public réagit souvent, de façon rapprochée. Manifestement, ce souvenir entraîne une interaction immédiate et explicite entre l'orateur et son public. Ensuite les réactions s'enchaîneront de façon plus régulière, comme une sorte de respiration conjointe de l'orateur et de son public dans une interaction où la fréquence de réaction du public est forte.

En introduction, Léon Gambetta situe le « Je » face au « Vous » des commettants, dans le cadre du « Nous » que forme le contrat. Le public réagit par un acquiescement régulier. L'image préalable que Léon Gambetta cherche à donner de lui, correspond donc en partie à leur vécu commun. En revanche, lorsque l'orateur se présente face au « Vous » des électeurs, comme homme public obligé de s'éloigner, de s'absenter, le public ne réagit pas. Pas plus que lorsqu'il avoue sa propre émotion à revenir. Il en va d'ailleurs de même, en conclusion, lorsqu'il évoque l'idée qu'il se sent soutenu par Belleville, même loin de Paris. L'image préalable que Léon Gambetta cherche à donner de lui-même ne va pas de soi. Le public n'admet pas l'absence de son élu, dont c'est seulement la deuxième visite, depuis 1869. C'est vraisemblablement pour cette raison, que l'orateur revient au mode de la connivence : « Je » se présente comme étant resté toujours le même. « Je » a alors pour rôle d'être le traducteur de la pensée du « Vous ». Et cette fois, le public réagit fortement. En conclusion, Léon Gambetta modifie manifestement son ethos : « Je ne fais pas de programme... » ; « Mon programme c'est le vôtre ». Or le public ne réagit pas. La distance semble difficile à faire accepter à son public. Renonce-t-il ? Toujours est-il qu'il revient au « Nous » en évoquant les « questions qui nous tiennent à cœur ». Et cette fois, le public applaudit.

⁷ De son discours à l'Assemblée du 12 février 1875 date l'expression de cet « opportunisme » critiqué ouvertement par les « intransigeants » Louis Blanc et Alfred Naquet.

⁸ « Mes chers concitoyens,

Dans toutes les difficultés de la vie politique, depuis le jour où vous m'en avez ouvert les portes, je n'ai jamais oublié, je n'ai jamais cessé d'avoir toujours présente à l'esprit la dette que j'avais contractée envers vous, qui avez été mes premiers électeurs. La bonne comme la mauvaise fortune seront également impuissantes à rompre les liens qui nous unissent. Cette union, Messieurs, nous ne l'avons, si vous vous le rappelez, contractée à la légère, et, puisqu'on ramené la pensée de l'auditoire sur ce souvenir qui m'est cher, sur ces commencements de notre vie politique commune, je tiens à rappeler d'un mot ce qui nous a liés ensemble, lorsque vous voulûtes bien jeter les yeux sur l'homme qui est aujourd'hui devant vous. Nous avons commencé par arrêter d'avance, après les avoir débattues librement, les conditions, les stipulations du contrat qui devait nous associer. C'est un exemple que nous tenions à donner à toute la démocratie française ; c'est un exemple qui n'a pas été perdu, mais qui, non plus, ne s'est pas suffisamment généralisé. Mais l'idée était juste et bonne ; elle a pris naissance ici : elle a grandi ; elle se développera dans l'avenir. (Oui ! Oui ! – Bravos.) ...

Voulez-vous savoir la cause de ma présence, ce soir, parmi vous ? Citoyens, je viens demander à ceux qui furent mes premiers commettants : Est-ce que le contrat tient toujours ? (Oui ! Oui ! – Bravos et applaudissements prolongés.) Messieurs, vos applaudissements me touchent, m'émeuvent, et maintenant, je puis ajouter : Je ne viens pas seulement ici pour chercher des inspirations, de la force et de l'autorité, j'y viens aussi, je le dis avec le seul orgueil qui soit compatible avec la dignité du républicain, j'y viens chercher ma récompense (Bravos.) » (Gambetta, 1881 : IV, 300)

Il est dès lors possible de parler d'une véritable interaction, dans cette mise en scène verbale. Les modalités selon lesquelles l'orateur s'efforce de mettre en évidence, de corriger ou de gommer les traits dont il présume qu'ils lui sont attribués, évoluent manifestement au fil des réactions du public. Le locuteur se construit dans la mise en scène rhétorique. Le « Je » très présent dans l'introduction, disparaît totalement lors de la première partie, et n'apparaît guère dans le reste du discours. Dans la première partie, narration au passé, le discours oppose en permanence le « Nous » au « On ». L'orateur fait corps avec son public, élargissant la représentation du « Nous » aux républicains et à la République, au peuple qui travaille. Le « Nous » est en danger face au « On ». Entre « Nous » et « On » néanmoins, quelque chose semble avoir du mal à se nommer, à se situer : un éclair de patriotisme, un premier magistrat de France monarchiste qui va défendre la République, une Assemblée de Versailles composée d'opposants à la République qui va faire naître la République, et tous ceux qui ont dû accepter des sacrifices d'opinion. Cet « entre Nous et On » est intéressant sur le plan rhétorique : il marque l'extrême embarras des républicains à analyser le paradoxe politique français.

« La forme emporte et résout le fond », formule incarnant le célèbre « programme de Belleville » justifie donc, par principe, un programme politique fondé sur un réformisme progressif. D'où des réécritures permanentes du « programme », présentées régulièrement aux électeurs du XXe arrondissement, dont la presse s'empare aussitôt en vue d'un écho national.

B. Les silences et oublis

Gambetta, partisan d'un exécutif fort, et ce dès le discours du 19 avril 1870 à Bordeaux, passe totalement sous silence entre 1871 et 1882, deux revendications du « programme de Belleville de 1869 ».

Dans aucun de ses 164 discours devant des publics populaires, Gambetta n'évoque réellement l'élection des fonctionnaires. Il est pourtant longuement question des fonctionnaires, lesquels devraient être loyaux à la République (et donc du problème des fonctionnaires issus de la période impériale ou de l'Ordre Moral). Mais la question de l'élection se perd dans l'ambiguïté.

« Il faut mettre un terme à ce que j'appelle un véritable scandale et qui fait qu'un gouvernement, qui est républicain par le titre légal, qui est républicain par la Constitution, qui est républicain par la volonté de la France, qui est républicain par l'assentiment du pays, et je pourrais dire avec les sympathies de l'Europe, que ce gouvernement ne rencontre devant lui d'entraves, d'embarras et d'obstacles que de la part de fonctionnaires qui sont chargés de le protéger, de le servir et de le défendre, et qui, ayant reçu le mandat de soutenir la Constitution du 25 février, la livrent à toutes les entreprises de ses pires ennemis, et ne cherchent qu'à recruter, à coaliser contre elle toutes les oppositions. (C'est cela ! – Très bien ! – Applaudissements.) (Gambetta, 1881 : V, 87⁹)

Il n'est pas question d'élection, mais néanmoins le terme de mandat est employé, terminologie tellement flottante qu'elle ne signifie rien sur le plan institutionnel. Néanmoins, là encore, elle fonctionne de façon incantatoire si l'on considère les réactions du public. En revanche, à Grenoble, le 26 septembre 1872, à Nantes, le 16 mai 1873, à Château-Chinon le 27 octobre 1877, évoque clairement la nécessité de fonctionnaires certes réclamés par la majorité, mais choisis et placés par le gouvernement. Le « programme de Belleville » est alors clairement balayé.

⁹ Discours d'Avignon, 9 février 1876

Quant aux armées permanentes, dont le programme de Belleville réclame la suppression, il n'en est absolument jamais question dans les discours devant des publics populaires. Lors de l'enquête parlementaire à propos du 4 septembre 1870, Gambetta dira qu'il n'a jamais été de ceux qui attaquent les armées permanentes. Et l'on y voit bien les raisons de l'ancien chef du Gouvernement de la Défense Nationale. Ces silences volontaires ne passent pas pour autant inaperçu. Il est intéressant de faire référence à une joute oratoire, se déroulant cette fois à la Chambre des députés les 16 et 19 juin 1877, un mois après la « crise du 16 mai ». Le ministre de l'Intérieur, Fourtou, vient y lire un message du président de la République, Mac-Mahon, annonçant la dissolution de la Chambre. Puis le ministre attaque l'opportunisme, non pas radicalisme corrigé, adouci, mais radicalisme patient, caché qui se ménage pour mieux surprendre le pays endormi. Le ministre lit ensuite le fameux « Cahier » de Belleville de 1869, que Gambetta commente alors par diverses interruptions.

« M. Le Ministre. – Et enfin, - ce qui se comprend peu pour un ancien partisan de la guerre à outrance, - la « suppression des armées permanentes, causes de ruines pour les finances et les affaires de la nation ... (*Exclamations et rires à droite.*)

Voix à gauche. – Lisez tout ! – N'escamotez pas !

M. Le Ministre. – Voilà, Messieurs ...

M. Gambetta. – Vous n'avez pas lu la dernière phrase sur l'armée, je la lirai !

M. Le Ministre. – Si vous aviez écouté, vous auriez entendu

A gauche. – Non, non ! vous ne l'avez pas lue

M. Le Ministre. – « ... la suppression des armées permanentes, causes de ruine pour les finances et les affaires de la nation »

M. Gambetta. – Et leur remplacement par les armées nationales !

M. Paul de Cassagnac. – Par la garde nationale !

M. Le Ministre. – Cela n'y est pas, mais cela pourrait y être. »

(Gambetta, 1881 : VII, 102 ¹⁰)

Nous sommes là, dans une réécriture du « programme de Belleville », presque à deux voix. Le Ministre a raison, il n'a jamais été question d'armée nationale dans le texte accepté par Gambetta en 1869. Le Ministre reprend ensuite, presque terme à terme ce programme, pour dénoncer l'opportunisme et justifier la dissolution de la Chambre :

« Et de ce combat entre l'esprit conservateur et l'esprit révolutionnaire, nous avons vu, tantôt sur notre régime financier, tantôt sur l'organisation du service militaire, tantôt sur le jury, tantôt sur la presse, tantôt sur le droit de réunion et d'association, et jusque sur la constitution même de la famille, nous avons vu sortir des propositions qui formaient par leur ensemble, un vaste plan d'attaque lent, continu, progressif, contre tout ce qui est une force sociale et une garantie conservatrice. (*Applaudissements à droite*) ». (Gambetta, 1881 : VII, 104)

En 1877, il est intéressant de constater que c'est encore au nom du « programme de Belleville » de 1869, que se déploie le combat à la Chambre, le ministre de Mac-Mahon refusant en quelques sortes toutes les évolutions de Gambetta et de ses partisans, cherchant à ruiner, par conséquence, la méthode politique elle-même.

¹⁰ Discours sur la constitution du cabinet du 17 mai (interpellation des gauches), prononcés les 16 et 19 juin 1877 à la Chambre des députés.

3. *Entre horizons d'attente concurrents : quel héritage ?*

En 1869, *l'horizon d'attente* du républicanisme permet à des ouvriers d'abord républicains, d'accepter d'ajourner la Question sociale. A l'époque pourtant, A. Tourneur, facteur de pianos, membre du Comité de Belleville est formel : la majorité de ce Comité électoral, formé d'ouvriers, se préoccupait non seulement de la question politique, mais surtout de ce qu'ils appelaient la question sociale.

« Or Léon Gambetta, pressenti à ce sujet, nous avait demandé de l'ajourner jusqu'à la chute de l'Empire, s'engageant à soutenir alors nos justes revendications (...) il est évident qu'en tenant ce langage dans le milieu où il le tenait, il donnait à la démocratie ouvrière d'excellents conseils. Notre esprit simpliste nous avait fait synthétiser en quelque sorte tous les problèmes sociaux en un seul mot. Mais Léon Gambetta avec son esprit clair et précis remettait tout au point, et indiquait qu'il fallait sérier ces questions pour pouvoir les résoudre. » (Tourneur, 1904, 213)

A. Une légitimité contestée

La réception de ce « programme » ne fait pourtant pas unanimité à gauche. *La Voix du Peuple, journal ouvrier*, commente ainsi l'événement :

« Gambetta a du nerf, de la jeunesse, il n'est âgé que de 30 ans. Il a une fierté qui venge de l'exemple des bassesses. Mais c'est un avocat, et de tous les êtres sociaux celui qui a fait le plus de mal au progrès et qui a le plus trahi la cause populaire, c'est l'avocat. Profession parasite, elle donne à ceux qui l'exercent l'ambition des fonctions politiques, tout en les maintenant invinciblement attachés à l'exercice des privilèges dont ils sont issus. Les discours les plus incendiaires sont le moyen de popularité par lequel ils débentent ; ils finissent pas la mise en état de servitude du peuple. Celui qui nierait cela nous l'écraserions par les preuves implacables de l'histoire. Voilà pourquoi, nous socialistes, ce ne serait que les larmes aux yeux que nous nous verrions contraints de voter pour Gambetta. Qui l'a entendu d'ailleurs parler des problèmes de l'économie sociale ? Dans son for intérieur, les revendications socialistes sont des inspirations coupables ou chimériques, autrement l'élan de son cœur ne lui permettrait pas le silence sur ces matières. Il ne faut pas avoir devant l'œil une loupe bien fine pour apercevoir ces choses. Tant pis pour qui ne les voit pas » (Tourneur, 1904, 128)

Le thème des candidatures ouvrières est réapparu aux élections de 1869 :

« Oh ! oui, nous avons pu lire de grands discours, il faut en convenir, de très grands discours, déjà tant de fois édités ! Oh ! oui, de magnifiques discours qui vont toujours se surpassant, disent les béats, et qui seront encore répétés demain et sans cesse au-delà de toute satiété. Mais après ? Après c'est le néant ; après, il n'y a rien, absolument rien. » (Coutant, 1869)

Le comité de Belleville, en 1869, a beau soutenir la candidature de Gambetta en évoquant son lien avec le milieu ouvrier (entre autre avec Louis Buette, ouvrier mécanicien dont il a assuré la défense), les voix opposées à Gambetta, minoritaires en 1869, ne cesseront de revendiquer l'autre horizon d'attente présent dans le « programme de Belleville ». Le 27 octobre 1876 précisément à Belleville, Gambetta est cette fois obligé de se défendre :

« Je suis venu ici sous l'empire de deux sentiments : le premier, c'est celui d'avoir intégralement et fidèlement rempli le mandat dont on vous retraçait tout à l'heure les termes énergiques et précis. Je crois avoir montré, dans ma vie politique, par des gages assez éclatants, que je ne déclinai pas les responsabilités, et je ne commencerai pas à m'y soustraire dans une assemblée populaire, et précisément dans celle à laquelle j'ai le plus à cœur d'inspirer confiance. (Marques d'approbation et applaudissements.).

Permettez-moi de vous dire, mes amis, - autorisez-moi à vous donner ce titre, - que je sais quelles passions vous travaillent et quelles dissidences se sont glissées dans vos cœurs et vos consciences ; mais en homme politique sincère, j'ai tenu à venir ici, au milieu de vous, à mon heure, - car j'ai tenu à choisir mon heure (Très bien ! – Bravos), - pour examiner ce qui peut nous diviser et ce qui doit nous réunir dans un intérêt supérieur, dans l'intérêt du pays. Lorsque j'ai opté pour Belleville, et posé ici à la fois et mon berceau et mon assiette politiques, croyez-vous que j'ignorasse à quelles difficultés, à quelles contradictions et à quels incessants efforts de démonstration et de clarté je serais condamné ? (...)

Je viens donc vous rendre mes comptes. Ce mot me plaît, et je suis peut-être le premier qui l'ait employé dans la ville de Paris, car, on le rappelait tout à l'heure, et je ne l'oublierai jamais, c'est à Belleville que j'ai fait alliance avec vous ; mais permettez-moi d'ajouter que l'exécution du contrat est soumise aux changeantes nécessités du temps, et, pour employer un mot que l'on blâme sans le comprendre, à d'inévitables négociations ; car, retenez bien ceci : je ne connais que deux manières de faire de la politique : il faut négocier ou se battre. (*Vive approbation.* – *C'est cela ! – Très bien !*) (Gambetta, 1881 : VI, 159 ¹¹)

Ces difficultés amusent le *Le Figaro* qui note dans son édition du 28 octobre 1876 :

« L'orateur rappelle qu'il a accepté le mandat impératif mais non le mandat impératif comme le comprennent certains radicaux exaltés. » ¹²

B. Une ou des questions sociales ?

Le programme de Belleville ajourne dès 1869 la question sociale. Le programme opportuniste, texte second, se résumera souvent à l'expression employée régulièrement par Léon Gambetta « il n'y a pas une mais des questions sociales ». A terme, pour Gambetta et ses partisans, la République devra reposer sur deux grandes forces politiques : une force conservatrice et une force de progrès. Dans cette logique, la question sociale ne peut plus faire sens. La disparition du néologisme « socialisme » dans le champ discursif de la République triomphante s'accompagne d'une série de paradigmes. Il est question des démagogues, des utopistes ou encore de programme en l'air, de formule vague, de coterie, de promesses chimériques, de fantaisies révolutionnaires, de cosmopolitisme détestable. Dans cet acte de langage, le choix d'évitement du mot devient manifeste. L'historien des discours ne peut se contenter d'y voir une simple recomposition de l'échiquier politique. L'acte de langage est en lui-même action, en l'occurrence volonté de fonder la République dans le dépassement même du « socialisme ». Ce dépassement peut être considéré comme aboutissement du « programme de Belleville » de 1869, renouvelé sous la forme d'un « manifeste du XXe » lors des élections législatives du 20 février 1876. Là encore, la démarche est celle d'un « programme » accepté ensuite par un candidat lors d'un discours prononcé le 15 février. Le président du comité électoral, M. Métivier, conseiller municipal, présente ce « manifeste », qui commence par un très long rappel de l'histoire des liens entre Gambetta et ses mandataires :

¹¹ Discours de Belleville, 27 octobre 1876

¹² *Le Figaro*, « Monsieur Gambetta à Belleville », 28 octobre 1876, page 2

« Il y a 7 ans (il y a un siècle, si l'on mesure la durée du temps à l'accumulation des événements douloureux et terribles d'où la France est sortie meurtrie et démembrée), après le coup de tonnerre du procès Baudin, la démocratie républicaine du 20^e arrondissement, pressentant l'homme d'Etat dans le tribun, est allée à vous et vous a confié un mandat d'opposition irréconciliable contre les hontes de l'empire ». (Gambetta, 1881 : V, 143¹³)

M. Métivier décrit longuement la chute de l'Empire puis en présente les conséquences :

« Alors votre mandat se transforma et s'agrandit. Il était, nous ne dirons pas exclusivement mais surtout politique ; il devint avant tout patriotique. C'était un mandat d'opposition à un gouvernement oppresseur, il devint un mandat de guerre contre l'envahisseur, un mandat de défense nationale ». (Gambetta, 1881 : V, 144)

Après la proclamation de la République, Gambetta montre la voie de la sagesse, celle d'une méthode politique nouvelle s'inspirant de la science moderne.

« Le mandat tient-il toujours ? Et bien ! oui, tel qu'il s'est transformé sous l'action impérieuse des événements et des circonstances, le mandat tient toujours et plus que jamais. » (Gambetta, 1881 : V, 148)

La liste du « Manifeste du XXe » de 1876, contrairement à celle du « programme » de 1869, est courte :

- la constitution de 1875 comme point de départ
- une pratique sincère et loyale dans le cadre de cette constitution jusqu'en 1880 (date prévue de sa révision)
- un développement pacifique et régulier des améliorations possibles

En 1876, il n'y aura pas de profession de foi en regard du manifeste, mais un discours de Gambetta lors d'une réunion électorale réunissant 2000 électeurs qui voteront pour sa candidature à l'unanimité.

Peut-on, dès lors, évoquer une évolution du « programme de Belleville » de 1869 ? Alors que le *Siècle* évoque un « remarquable manifeste »¹⁴, il deviendra aux yeux du *Figaro*, « un mandat fort incolore, mais aussi fort élastique »¹⁵. De fait, le discours de Gambetta le 15 février ne dit rien de plus que le « manifeste » et rappelle inlassablement la méthode politique nouvelle, celle de l'opportunisme. Aucune des revendications très précises du « programme » de 1869 n'est abordée. Les critiques fusent à l'extrême-gauche. Lorsque le 27 octobre 1876, Gambetta se rend à nouveau devant son public de Belleville, l'ouverture de la séance est une fois encore assurée par M. Métivier :

« Certains trouveront que ce mandat est large et peu défini dans ses termes. Nous le faisons ainsi en connaissance de cause et avec préméditation. Nous indiquons et vous acceptez le but : la République définitive, progressive et largement démocratique. Des voies et moyens, ni les uns ni les autres nous ne sommes maîtres ... Et d'ailleurs entre vous et nous il y a un lien qui nous est cher et que nul ne voudrait rompre : vous êtes né à la vie politique ici. Ce sont les républicains du XXe arrondissement, les Bellevillois, pour emprunter à la réaction

¹³ Discours prononcé le 15 février 1876 à Paris (réunions publiques du XVIIIe et du XXe arrondissement)

¹⁴ *Le Siècle*, édition du 17 février 1876, p.2

¹⁵ *Le Figaro*, édition du 17 février 1876, « Paris au jour le jour », p.2

un des ses plus chers vocables, qui vous ont donné votre premier mandat. Nous nous honorons d'avoir contribué à votre fortune politique, et nous vous disons : Vous avez notre approbation pour le passé ; pour l'avenir, vous avez notre confiance, et vous en userez pour le bien de la France et la constitution définitive de la République. (Applaudissements et cris nombreux de : Vive la République ! C'est là un blanc-seing bien plutôt qu'un mandat dans l'acceptation ordinaire et rigoureuse du mot ; mais blanc-seing ou mandat défini, cet acte, tel qu'il a été délibéré et voté à l'unanimité du comité électoral, a été acclamé par l'Assemblée du 14 février ; il a été accepté par le candidat et ratifié par le vote souverain de plus de 22 000 électeurs. » (Gambetta, 1881 : VI, 157 ¹⁶)

Les Droits de l'Homme attaquent aussitôt Gambetta, considérant qu'une politique n'aurait jamais pu prendre la Bastille, ni renversé la monarchie de 1848, ni résisté au coup d'Etat en 1851. *L'Homme libre*, le tout nouveau journal de Louis Blanc, critique le discours de Gambetta à Belleville du 28 octobre 1876 dans lequel il ne voit rien d'autre que des réformes mûres depuis 80 ans. *La République Française*, journal de Gambetta, non seulement et comme à son habitude, publie l'intégralité du discours mais encore répond à Louis Blanc sur la nécessité de travailler dans le « détail », rappelant de façon incantatoire la méthode politique nouvelle, celle des « résultats ». *Le Petit Parisien* considère ce discours comme l'un des plus heureux et *Le Petit Journal* dénonce la calomnie de l'extrême-gauche :

« les épithètes de « traître » et de « vendu » sont presque des aménités dans ce concert d'imprécation » ¹⁷

La formule du « programme » de 1869, « la forme emporte et résout le fond », celle qui justifie la méthode politique nouvelle fondée sur l'union et en quelque sorte un mandat en forme de blanc-seing, n'est plus recevable pour l'ensemble des républicains qui dès lors se divisent. Pour autant, *l'horizon d'attente* d'une République Une et Indivise ne peut porter cette division, en germe dès 1869. D'où l'invention de précautions oratoires multiples pour effacer le caractère politique du désordre. L'autocensure des partisans de Gambetta devient manifeste à propos de l'héritage révolutionnaire de la Commune. Lorsque les républicains opportunistes organisent des conférences pour récolter des fonds en faveur des amnistiés de la Commune, ni le mot socialisme, ni le mot Commune ne sont jamais prononcés La division de la guerre civile ne peut plus se dire (Loroux, 1997). L'amnistie (partielle puis totale) se veut politiquement amnésie, en cohérence avec *l'horizon d'attente* du « programme de Belleville ».

Cette même année 1879 apparaît en regard un mouvement qui prend le nom de « Fédération du parti des travailleurs socialistes de France ». La grammaire de la dénomination des partis est importante et fait écho à l'autocensure du mot « socialisme » par les Pères fondateurs. Maurice Tournier en propose une étymologie sociale, analysant la confluence, fin 19^e siècle, entre un usage ancien du terme de parti (union, regroupement d'intérêts ou de doctrine, forces, clans) et un usage moderne (groupe politique de niveau national structuré) (Tournier, 2002). Il analyse la dénomination étonnante du congrès de Marseille : *Fédération du Parti des Travailleurs Socialistes de France* où deux notions s'opposent : un parti postérieur à l'acte de fédération et un parti antérieur à l'état de fédération. On organise l'un (on le rend cohérent) en organisant l'autre (en le créant).

Ces actes de langage, qui vont de pair avec la naissance d'un « métier parlementaire » ¹⁸, s'inscrivent les uns et les autres dans l'événement discursif fondateur de la République. Le

¹⁶ Discours de Belleville, 27 octobre 1876

¹⁷ *Le Petit Journal*, « L'Opportunisme », en Une, 30 octobre 1876

socialisme se veut héritage direct des tensions, des débats contradictoires. Les socialistes français se disent haut et fort républicains, mais la République ne peut plus dire le socialisme. Le « programme de Belleville » de 1869, porteur d'une tension paradoxale entre deux horizons d'attente, devient dès lors fondateur des divisions entre républicains.

Conclusion

Le « programme de Belleville » ne peut être considéré comme un texte simple et figé. Perpétuellement retravaillé, enjeu de multiples lectures, acte mythique incantatoire, il circule entre discours devant des publics populaires, discours à l'Assemblée et au Sénat, presse nationale et de province, qu'elle soit partisane ou d'opposition.

Et cependant, ce « programme » garde encore aujourd'hui son impact quelque peu mythique. Impossible d'évoquer Gambetta et la naissance de la Troisième République sans y faire référence. Il semble acquis que ce « programme » reste fondateur, sans toujours bien en déterminer tous les enjeux.

Politiquement, ce texte est encore aujourd'hui convoqué. Sur le site du *Parti Radical de Gauche*, par exemple, la rubrique « programmes historiques » le fait figurer en bonne place et comme une évidence¹⁹.

Le 15 mai 2009, le *Parti de Gauche* fête à sa manière le programme de Belleville :

« Le 15 mai 1869, le cahier des électeurs de Léon Gambetta paraît dans le journal *l'Avenir National*. Ce document succinct sera popularisé ensuite sous le nom de « programme de Belleville ». Il est devenu la référence obligatoire pour les républicains radicaux sous la troisième République : c'est la République intransigeante qui y est réclamée. Les libertés d'expression et de réunion, la séparation des Eglises et de l'Etat, l'école primaire laïque, gratuite et obligatoire, la fin des armées permanentes, voilà le socle commun des radicaux (...) Gambetta n'est cependant pas l'auteur du texte auquel il se soumet avant de rapidement s'en éloigner. Malgré la répression, une alternative politique se dessine « au nom du suffrage universel » comme le précisent les premiers mots du programme. « Il faut des députés qui marchent à la tête du peuple » proclame un citoyen lors d'une réunion de comité. L'implication populaire portée par la perspective de renverser le système rappelle le temps des cahiers de doléances de 1789. Continuateurs de la Révolution française, les rédacteurs du programme de Belleville seront Communards »²⁰

Mythologie qui fonctionne encore ? En ce sens, c'est l'idée même de « grand classique » qu'il convient bien d'interroger.

¹⁸ Voir à ce propos les actes du colloque : *Les Parlementaires de la Troisième République*, (2003), ainsi que Eric Phélippeau (2002)

¹⁹ <http://www.planetradicale.org/Programme-de-Belleville.html>, site consulté le 6 juin 2011

²⁰ Pluchon, Frédéric, <http://lepartidegauche.fr/education-populaires/copie-de-une-date/>, site consulté le 6 juin 2011

Sources

Coutant, A., Compositeur d'imprimerie, (1869), *Les candidatures ouvrières*, Paris, bureau du journal *Le Suffrage Universel*, 20 centimes. (Cote BNF : LB56 2288)

Gambetta, L. (1881), *Discours et plaidoyers politiques*, rassemblés par Joseph Reinach, Paris, Charpentier, 1881 (11 volumes).

Tourneur, A. (1904), *Gambetta en 1869. Belleville et Marseille*, Paris, Tallandier. (Cote BNF : 16° LB56 3630)

Presse consultée (mai 1869, avril 1873, février et octobre 1876, juin 1877)

Les Droits de l'Homme

Le Figaro

L'Homme Libre

Le Petit Journal

Le Petit Parisien

La République Française

Le Siècle

Bibliographie

Amossy, R. (2000), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fictions. Comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de voir, de penser ?*, Paris, Nathan

Amson, D. (1994), *Gambetta ou le rêve brisé*, Paris, Tallandier.

Antonmattei, P. (1999), *Gambetta, héraut de la République*, Paris, Michalon.

Barral, P. (2008), *Léon Gambetta. Tribun et stratège de la République (1838-1882)*, Toulouse, Privat

Bayon, N. (2002), «Eugène Spuller (1835-1896), itinéraire d'un républicain entre Gambetta et le Ralliement, *Thèse pour le doctorat en histoire*», *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2002-24, *Varia*.

Cossart P. (2011), *Le meeting politique de la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR.

Feyel, G. (2007), *La Presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, Infocom.

Gaillard, J. (1976), « Gambetta et le radicalisme entre l'élection de Belleville et celle de Marseille en 1869 », *Revue Histoire*, tome 256, n°519

Guilhaumou, J. (2006), *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté

Kalifa, D. (2001), *La Culture de masse en France*, Repères, La Découverte.

Koselleck, R. (1990), *Le Futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS

Krieg-Planque, A. (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté

Loroux, Nicole (1997), *La cité divisée*, Paris, Payot

Maingueneau, D. (1991), *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette

Maingueneau, D. (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.

Mayeur, Chaline, Corbin (dir), (2003), *Les Parlementaires de la Troisième République*, centre de recherche en histoire du 19^e siècle, Paris, publication de la Sorbonne

Mayeur, J.M. (2008), *Léon Gambetta. La Patrie et la République*, Paris, Fayard

Nicolet, Cl. (1982), *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard.

Phélippeau, E. (2002), *L'invention de l'homme politique moderne. Mackau, l'Orne et la République*, Paris, Belin

Tournier, M. (2002), *Des mots en politique. Propos d'étymologie sociale, 2*, Paris, Langages, ENS Editions